

Olivier Le Cour Grandmaison, Ed., *Le 17 octobre 1961. Un crime d'Etat à Paris*, Paris, La Dispute, 2001, 283 p.

Cet ouvrage collectif revient sur un épisode sombre de notre histoire. Il répond à un véritable vide et à un besoin de rappeler de tragiques événements alors qu'ils sont généralement dissimulés. En guise d'introduction, Olivier Le Cour Grandmaison n'hésite pas à qualifier les interpellations de véritables « raffles » [p. 9]. Pourtant, cet événement reste occulté par la raison d'Etat. Si les autorités reconnaissent timidement une brutale répression, elles n'acceptent pas l'idée de crime contre l'humanité, cherchant par-là à minimiser la tragédie. L'ouvrage se structure en trois grandes parties. Les auteurs donnent avant toute chose la parole aux témoins, notamment ceux qui ont été publiés dans *L'Express* ou *Libération*. Ils rendent compte « de l'horreur raciste de la nuit », « les exécutions sommaires dans les commissariats, dans les cars, les Algériens balancés dans la Seine... » [p. 29].

La seconde partie du livre s'articule autour de diverses réflexions. Jean-Luc Einaudi, spécialiste des « événements d'Algérie », cherche à établir la réalité des faits, et Benjamin Stora de souligner « les habitudes criminelles françaises » [p. 59]. Alain Ruscio souligne à son tour la récurrence des violences coloniales et le 17 octobre 1961 aura permis « de sortir de sa torpeur une opinion française (et une intelligentsia ?) doucement drapée dans ses certitudes 'droits de l'homme' » [p. 80]. Nils Andersson souligne pourtant que certains ont refusé de se taire, choisissant de s'opposer à la guerre d'Algérie. Ils prônent en fait « le droit à l'insoumission » [p. 93]. René Gallissot rappelle la difficulté de l'historien pour accéder aux sources : « des archives réservées ou manquantes » [p. 103] afin de cacher « cet acte de terrorisme d'Etat [...] doublé d'un racisme colonial, de racisme en acte, dont la réalisation était consentie » [p. 111]. Yves Royer va dans le même sens, en montrant que le cas algérien est occulté dans les livres scolaires, d'autant plus que « le 17 octobre n'apparaît que dans trois manuels » [p. 121]. Anissa Mohammedi s'intéresse au rôle de son père, Saddek Mohammedi, principal chef du FLN de Paris. Nabile Farès souligne à juste titre la nécessité d'écrire autour de ces questions, de rendre compte pour lutter contre l'oubli. Etienne Balibar prône la fin de l'immunité de l'Etat dans des circonstances aussi graves [p. 183]. Son article, publié dans *Libération* du 17 octobre 2000, met en avant, et à juste titre, la notion de crime contre l'humanité [p. 185].

La dernière partie du livre est constituée par une quinzaine de documents « essentiels à la compréhension des événements d'octobre 1961 » [p. 203]. Outre les textes officiels, on trouve la plupart des articles du numéro de novembre 1961 de *Vérité-Liberté*. Ces textes, saisis par Maurice Papon, décidément tristement célèbre, et ce avant leurs sorties, sont « une source inestimable de témoignages directs sur les violences d'octobre 1961 » [p. 203].

En un sens, ce livre constitue une approche aussi complète que possible de l'événement. Mêlant des témoignages et des documents à des articles de réflexion, cet ouvrage nous donne un aperçu général de ce drame. Ce livre devrait être reconnu d'utilité publique, car il permet de ne pas oublier, de rompre le silence ordonné et organisé par les autorités.